

Droit information, communication et propriété intellectuelle

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

Évaluation

- * *Régime standard intégral* - avec évaluation continue (au moins deux notes) - ! cette formule ne prévoit pas d'épreuve en session 2 (rattrapage) mais une 2ème chance organisée sur la période du semestre : la moyenne sera composée des notes des exercices oraux et écrits réalisés au cours du semestre